

NOTICE – DÉCLARATION RELATIVE AUX GÉRANTS
ET AUTRES PERSONNES LIÉES À LA SOCIÉTÉ

PERSONNE MORALE

INSCRIPTION MODIFICATIVE OU INTERCALAIRE, suite de l'imprimé M2, M3

ATTENTION : Pour les groupements d'intérêt économique GIE ou groupements européens d'intérêt économique GEIE, utiliser l'imprimé G3.

Merci de bien vouloir fournir les renseignements demandés qui ont un caractère obligatoire. Vous éviterez ainsi les relances des organismes destinataires.

QUELQUES DÉFINITIONS ET CONSIGNES DE REMPLISSAGE

La date qui doit être mentionnée aux cadres 4A, 5, 6A, 7A, 8, 9A et 10 est la date d'effet de l'événement objet de la formalité.

DÉCLARATION RELATIVE À LA GÉRANCE

- 3 **NATURE DE LA GÉRANCE** : La nature de la gérance est liée à la notion de contrôle de l'entreprise. Pour apprécier le caractère majoritaire ou non de la gérance, il faut additionner les parts détenues personnellement par le gérant, celles détenues par son conjoint et ses enfants mineurs non émancipés. Dans le cas d'un collège de gérance, s'additionnent les parts détenues par tous les autres gérants, leurs conjoints et leurs enfants. La gérance est majoritaire lorsque la totalité des parts ainsi détenues représente plus de 50 % du capital. La gérance est réputée minoritaire si les parts détenues représentent moins de 50 % du capital. Joindre obligatoirement un intercalaire TNS (volet social) pour tout nouveau gérant majoritaire ou associé unique qui participe à l'activité de la société participe à l'activité de la société.

DÉCLARATION RELATIVE AUX GÉRANTS ET AUTRES PERSONNES LIÉES À LA SOCIÉTÉ

4A **Doivent être déclarés :**

- et – Les gérants ;
4B – Le statut du conjoint marié, pacsé ou concubin du gérant lorsqu'il travaille régulièrement dans l'entreprise ;
+ – Les personnes ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la personne morale, y compris le titulaire de la capacité professionnelle qui assure la direction effective et permanente de l'entreprise ou d'un établissement (cadre 10).

7A **LORSQUE LA DÉCLARATION PORTE SUR UNE MODIFICATION DE GÉRANT** (un cadre permet de déclarer l'arrivée et le départ d'un gérant) :7B Préciser la date de la modification et indiquer **Nouveau, Partant, Modification de la situation personnelle**, en cochant :

- **Nouveau** pour l'arrivée d'un gérant en indiquant ses noms de naissance, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité et domicile.
- **Modification de la situation personnelle** pour la modification d'un gérant déjà déclaré lorsque celle-ci porte sur son identification, indiquer ses noms de naissance, nom d'usage, prénoms ainsi que les éléments modifiés.
- **Partant** : pour le départ d'un dirigeant, indiquer ses noms de naissance, nom d'usage, prénoms.

Cas particulier du gérant majoritaire : indiquer son numéro de sécurité sociale.

PROFESSION DE SANTÉ : Cochez la case « Oui » si votre activité relève d'une des professions suivantes : chirurgien-dentiste, infirmier, masseur kinésithérapeute, médecin, orthophoniste, orthoptiste, pédicure podologue, sage-femme.5 **CONJOINT MARIÉ, PACSÉ OU CONCUBIN DU GÉRANT** : L'activité régulière exercée dans l'entreprise par le conjoint marié, pacsé ou concubin doit être déclarée. À défaut de déclaration, le conjoint marié, pacsé ou concubin ayant exercé une activité régulière dans l'entreprise est réputé l'avoir fait sous le statut de salarié.8 Le statut choisi par le conjoint marié, pacsé ou concubin qui exerce de manière régulière une activité professionnelle dans l'entreprise doit être déclaré. Ce choix détermine les droits et obligations professionnels et sociaux du conjoint marié, pacsé ou concubin ; il porte sur l'un des statuts suivants : salarié / associé / collaborateur. Une déclaration sur l'honneur du statut choisi doit être remplie par le conjoint qui travaille régulièrement dans l'entreprise et déposée par le chef d'entreprise auprès du CFE ou en ligne sur le site www.formalites.entreprises.gouv.fr, en même temps que la présente formalité.9A **Conjoint salarié** : lorsque le conjoint perçoit un salaire au titre de son activité pour la société, c'est le statut de conjoint salarié qui doit être obligatoirement déclaré, même si le conjoint est également associé. Une DPAE a dû être transmise au préalable (site : www.due.urssaf.fr) et le conjoint sera affilié au régime général de la sécurité sociale.6B **Conjoint collaborateur** : une personne ne peut conserver le statut de conjoint collaborateur pendant une durée supérieure à 5 ans, en tenant compte de l'ensemble des périodes et des entreprises au titre desquelles elle a opté pour ce statut. Au-delà de cette durée, le conjoint continuant à exercer une activité professionnelle de manière régulière dans l'entreprise opte pour le statut de conjoint salarié ou de conjoint associé. À défaut, il est réputé avoir opté pour le statut de conjoint salarié. Pour les personnes exerçant au 1^{er} janvier 2022 une activité professionnelle sous le statut de conjoint collaborateur, la durée de 5 ans s'apprécie au regard des seules périodes postérieures à cette date. Toutefois, les personnes atteignant au plus tard le 31 décembre 2031 l'âge prévu au 1^o de l'article L. 351-8 du code de la sécurité sociale (soit l'âge de départ de la retraite à taux plein) peuvent conserver le statut de conjoint collaborateur jusqu'à la liquidation de leurs droits à pension.**CONJOINT MARIE, PACSE OU CONCUBIN COLLABORATEUR** : le statut de conjoint collaborateur s'adresse au conjoint non associé et non rémunéré du gérant majoritaire ou associé unique d'une SARL / SELARL. Il est affilié aux régimes de retraite et d'invalidité-décès dont relève le gérant.**PARTANT** : pour le départ d'un conjoint collaborateur, indiquer ses noms de naissance, nom d'usage, prénoms et son numéro de sécurité sociale.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

11 **OBSERVATIONS** : Permet de préciser une situation particulière.

12 **ADRESSE DE CORRESPONDANCE** : Indiquer les coordonnées postale, téléphonique, électronique où vous souhaitez être joint.

13 Remplir ce cadre lorsque l'imprimé est utilisé pour une demande d'inscription modificative. Si l'imprimé M3 SARL/SELARL est utilisé à titre d'intercalaire du formulaire M2, ne pas remplir ce cadre.